

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 840

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 4

Supprimer les alinéas 44 à 70.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence par rapport aux demandes de suppression des autres alinéas du même article.